

Saint Pantaléon de Larche, le 20 juin 2016



COMMUNE DE  
SAINT PANTALEON DE LARCHE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE EXTENSION DE LA ZONE DE RENCONTRE



Dès 2011, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a été une des premières dans le département à créer une zone de rencontre au niveau de la Mairie et de l'Espace Vézère-Causse.

---

#### CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [a.m.oumedikane@orange.fr](mailto:a.m.oumedikane@orange.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)

Cette zone a été récemment étendue jusqu'au carrefour de la rue du 19 mars 1962 qui dessert l'école Raymond Blusson, mais aussi rue de la Place du Général Couloumy et rue de l'Eglise.

La zone de rencontre a pour objectif de faire cohabiter piétons et véhicules. Ces zones de rencontre ont d'abord été créées en Suisse et en Belgique et introduites en France en 2008. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner. Ils sont prioritaires sur les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

La mise en place des zones de rencontre suppose des aménagements spécifiques à l'image de l'opération de sécurité déjà réalisée entre la Mairie et l'espace Vézère-Causse mais aussi plus récemment avec la pose des fûts anti bélier rue de l'Eglise destinés à faire ralentir la circulation automobile dans ces rues étroites.

Les entrées des zones de rencontre doivent aussi se surfer d'un marquage spécifique. C'est la raison pour laquelle un nouveau damier a été réalisé par les services techniques municipaux dans la nuit du 9 juin dernier au carrefour de la rue du 19 mars 1962.

---

**CONTACTS PRESSE :**

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [a.m.oumedjkane@orange.fr](mailto:a.m.oumedjkane@orange.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)